



# PROGRAMME DE FORMATION

## CONSEILLER SECURITE CHIMIE

(classes 3 à 9 sauf 7)

Création : 20/11/2021

Révision : V2

Fiche : FICH8.2-073

### OBJET

CSC : Conseiller à la Sécurité, spécialisation Chimie (classes 3 à 9 sauf 7) par route.

### DUREE

3 jours

### OBJECTIFS VISES

- Apprentissage des particularités des classes 3 à 9 sauf 7,
- Préparation à l'examen de conseiller à la sécurité.

### COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

- Connaître le rôle et les missions du conseiller à la sécurité,
- Connaître les obligations et les responsabilités du conseiller à la sécurité.

### MODALITES DE PERSONNALISATION D'ACCES A LA FORMATION

La formation est destinée aux personnes souhaitant se présenter à l'examen de conseiller à la sécurité Chimie.

### MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation est réalisée dans des salles de formation adaptées.

### MOYENS TECHNIQUES

Ecran de projection blanc, tables, chaises, paperboard, vidéoprojecteur.

Le formateur utilise un diaporama, projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur, ainsi qu'un tableau papier et des documents relatifs à la réglementation ADR en vigueur. Il met à disposition des documents stagiaires, et réalise des exercices pratiques et spécifiques. Des supports complets et adaptés sont remis aux stagiaires.

### DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales et écrites
- Exercices pratiques

### PROGRAMME

- Accueil des stagiaires
- Rappels sur les conditions d'examen
- Analyse détaillée des chapitres de l'ADR
- Exercice de recherche d'information dans l'ADR
- Exercice de mise en situation et d'étude de cas
- Vérification des acquis

FMD Formation Matières Dangereuses

5 ZA de la Raye - 44140 MONTBERT - Tél. 02 40 02 14 76 - [www.f-md.fr](http://www.f-md.fr)

RCS 881 357 255 Nantes n°NOR : TREP2136006A - N° activité formation : 52 44 08 865 44

Rédigé par : Mathilde GRAVELAUD  
Vérifié par : Pascal et Keryan BOUZAEFF  
Validé par : Pascal et Keryan BOUZAEFF  
Le : 03/02/2023